

DUC DE CASTRIES



## HENRI ROCHEFORT

« *L'Empire compte trente-six millions de sujets sans compter les sujets de mécontentement.* » Cette boutade qui inaugurerait le périodique *la Lanterne* rendit immortel, du jour au lendemain, un journaliste fort connu, qui signait Henri Rochefort et se nommait en réalité le marquis de Rochefort-Luçay.

Rochefort, bien que tout le monde connaisse son célèbre propos, est aujourd'hui bien oublié. Il n'a tenté que de rares biographes et c'est avec talent qu'un jeune historien, M. Eric Vatré, vient de le ressusciter et d'établir le rôle considérable qu'il joua dans le journalisme de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et même, jusqu'à un certain point, dans l'histoire de France (1).

La famille de Rochefort-Luçay était originaire du centre de la France et elle avait donné des maréchaux pour la province d'Issoudun, des panetiers du roi et un chancelier de France, créateur du Grand Conseil destiné à surveiller les dépenses royales.

Le chef de famille au XVIII<sup>e</sup> siècle, Armand de Rochefort, était un esprit avisé qui avait prévu les conséquences financières de l'agitation révolutionnaire ; il avait vendu prudemment ses biens pour en remployer la valeur, mais eut la légèreté de se faire régler en assignats. Si bien qu'il se trouva complètement ruiné et fut dans l'impossibilité de se faire dédommager par le milliard des émigrés.

Ayant rejoint le comte de Provence en émigration, Armand de Rochefort avait laissé sa femme à Paris ; elle fut emprisonnée aux côtés de Mme du Barry, mais, plus heureuse que l'ancienne favorite, elle put échapper à la guillotine.

Elle avait un fils, âgé alors de deux ans, Claude-Louis, qui vécut misérablement d'un emploi au ministère de l'Intérieur, puis

---

(1) *Henri Rochefort ou la Comédie politique au XIX<sup>e</sup> siècle*, éd. Lattès, 305 p.

fut nommé secrétaire général de l'île de la Réunion. Il ne s'y plut pas, revint à Paris et collabora au *Drapeau blanc* et à la *Quotidienne* ; il écrivait également des vaudevilles avec un certain succès. Il épousa la fille d'un soldat de l'An II, Nicole Morel, et de l'union naquit, le 31 janvier 1831, au 38 de la rue de Grenelle-Saint-Honoré, un garçon, Henri, le cinquième enfant du ménage qui fut accueilli avec inquiétude.

L'enfant se signalait par une tête énorme avec un front prodigieusement bombé ; son crâne était surmonté d'une houppe de cheveux noirs, et ses yeux gris-bleu lui donnaient une physionomie singulière.

Interne, boursier au collège Saint-Louis, grâce à l'appui de la famille Arago, Henri manifesta un goût très vif pour l'étude. Pour être admis au collège, il avait dû se faire baptiser, formalité que son père avait négligée, et il eut pour parrain l'éditeur Hetzel.

Il se révéla non seulement un très bon élève mais aussi un habile versificateur : le compte rendu en vers qu'il fait de la cérémonie du mariage du duc de Montpensier avec la sœur de la reine d'Espagne fut transmis aux nouveaux époux qui honorèrent le jeune Henri du don d'un porte-crayon en or.

La révolution de 1848 entraîna la suppression de la bourse, mais le proviseur était tellement content de son élève qu'il le garda et il devint le condisciple de Charles Floquet et du futur général de Galliffet.

Henri Rochefort se signala alors en publiant un bulletin intitulé *le Collège* où il fit ses débuts de journaliste.

Sorti du collège avec un diplôme de bachelier, Henri travailla d'abord chez un restaurateur de tableaux, M. de Larozerie, et il se lia d'amitié avec le caricaturiste Cham.

Mais son père voulait qu'il fasse des études de médecine. Très sensible, il s'évanouit d'émotion en assistant à une opération et il renonça à poursuivre.

Il vécut très modestement en donnant des répétitions mal rétribuées aux petits-enfants du maréchal Ney, puis, suivant l'exemple de son père, il se mit à composer des pièces.

Il participa aux troubles qui suivirent le coup d'Etat du 2-Décembre 1851 et échappa de peu à la fusillade.

Puis il trouva une situation à cent francs par mois dans l'administration où il fut affecté au service des brevets d'invention.

Il fit la connaissance d'Alexandre Dumas qui lui demanda de rédiger des chroniques dans sa revue *le Mousquetaire*, mais n'étant pas payé cela refroidit son zèle. Il fit alors des travaux de nègre pour M. de Mirecourt.

Il avait contracté une liaison avec une jeune fille, Marie Renauld, qui lui donnera plusieurs enfants qu'il légitimera par un mariage *in extremis*.

Finalement, il trouva une place au *Charivari* et se signala par des duels pour des prétextes futiles. Il entra ensuite au *Nain jaune* en 1863, et y obtint un traitement décent. Mais, en raison des sévérités de la censure, il ne put donner libre cours à sa verve satirique et se mit à écrire des vaudevilles, joués aux Bouffes et au Palais-Royal. Il n'en écrivit pas moins d'une quinzaine et connut quelques foudres retentissantes.

En 1864, le grand journaliste Villemessant le prit au *Figaro* pour rédiger une chronique hebdomadaire parisienne.

Henri Rochefort se mêla de politique, jusqu'à provoquer la colère du duc de Morny, et dut quitter *le Figaro* pour devenir rédacteur au *Soleil* qui lui offrait un beau traitement.

Villemessant, qui regrettait Rochefort, le reprit grâce à une surenchère en lui offrant, avec une prime de trois mille francs, un traitement mensuel de deux mille francs (quarante mille francs 1985).

Rochefort réunit alors ses chroniques les plus virulentes en un volume intitulé *la Grande Bohême* qui souleva les foudres de la censure, mais l'affaire fut étouffée par crainte du scandale car Dupont, l'éditeur du livre, siégeait au Corps législatif.

En 1867, Villemessant chargea Rochefort de diriger le service politique du journal.

Mais Piétri, préfet de police, convoqua Villemessant pour lui dire que s'il continuait à garder Rochefort *le Figaro* serait supprimé.

Il fallut bien donner congé à Rochefort, mais Villemessant, qui aimait son collaborateur, lui suggéra de fonder un journal, *la Lanterne* : il aurait un format insolite de dix centimètres sur quinze, ce qui permettrait de le glisser dans sa poche. La couverture serait rouge orangé et la brochure compterait soixante-trois pages.

Il fut très malaisé d'obtenir l'autorisation de paraître, mais, grâce à Dieu, une loi rétablit soudainement la liberté de la presse :

*la Lanterne* fut commanditée en secret par le duc d'Aumale, Villemessant fournissant un cautionnement de trente mille francs et une avance de vingt mille francs pour couvrir les premiers frais généraux. Les commanditaires toucheraient la moitié des bénéfices ; le prix de vente fut d'abord fixé à vingt centimes, chiffre que Girardin fit prudemment doubler.

Le 20 mai 1868, *la Lanterne* était mise en vente dans les kiosques ; on avait tiré à quinze mille tout en jugeant le chiffre excessif, mais le succès fut tel qu'on demanda cent vingt mille numéros.

Le premier article de *la Lanterne* qui débute par la phrase que nous avons citée n'a pas pris une ride.

Mais le gouvernement réagit aussitôt et il fut interdit de vendre *la Lanterne* sur la voie publique.

Le second numéro n'en fut pas moins tiré à cent cinquante mille exemplaires et Viel Castel assure dans ses *Mémoires* que Napoléon III le lut avec amusement.

*La Lanterne* fut cependant saisie au numéro 11, mais grâce à l'habileté de Villemessant, la plus grande partie du tirage fut sauvée et se vendit à des prix exorbitants au marché noir.

Rochefort n'en fut pas moins poursuivi en correctionnelle et, condamné à la prison, il alla se réfugier à l'étranger pour éviter l'incarcération.

A Bruxelles, où il s'était installé, Rochefort fut invité par Victor Hugo qui lui dit aimablement : « *Vous êtes le frère de mes fils.* »

Tiré en Belgique, le numéro 12 de *la Lanterne* fut confisqué à la frontière française.

Ingénieusement Rochefort employa la méthode clandestine et fit voyager sa publication cachée dans des colis de tabac.

Il profita de son exil pour faire la connaissance de l'anarchiste Barbès réfugié en Hollande.

Ce fut également sur le territoire hollandais que Rochefort se battit en duel avec le fils de Baroche, le garde des Sceaux, qu'il avait pris à partie dans *la Lanterne*. Les duellistes furent légèrement blessés l'un et l'autre. Un déjeuner avec les fils de Victor Hugo suivit la rencontre.

Et c'est avec eux que Rochefort fonda un nouveau journal, *le Lanternier*, qui remplaçait *la Lanterne* que la censure avait fini par étouffer.

Bien que proscrit, Rochefort se présenta aux élections législatives en 1869. Après un ballottage, il fut battu au second tour par Jules Favre, qui obtint 18 316 voix contre 14 784 à Rochefort.

Nullement découragé par son échec, Rochefort décida de rentrer en France pour briguer un siège à une élection partielle. Il fut retenu à la frontière, mais le gouvernement hésita à le faire arrêter.

Il put mener sa campagne et, le 25 novembre 1869, il était élu député de Paris par 18 051 voix contre 13 734 à Carnot, et 2 678 à Terme.

Il allait siéger au Corps législatif aux côtés de Raspail, vieux républicain heureux de trouver un second.

S'estimant inviolable comme député, Rochefort lança un nouveau journal, *la Marseillaise*, riche en articles violents. L'un d'eux, signé Pascal Grousset, indigna si fortement le prince aventurier Pierre Bonaparte, fils de Lucien, que celui-ci provoqua Rochefort en duel ; ce dernier estima que le duel revenait à Grousset et il envoya ses témoins chez Pierre Bonaparte. Le prince prit son revolver et tua l'un des témoins, le journaliste Victor Noir, et manqua de peu le second Fonvielle.

Rochefort réagit par un article d'une violence inouïe qui commençait ainsi : « *J'ai eu la faiblesse de croire qu'un Bonaparte pouvait être autre chose qu'un assassin.* »

Bien que le prince Pierre Bonaparte ait été arrêté en attendant un jugement, qui l'acquitta pour légitime défense, Rochefort avait été poursuivi et traîné devant les tribunaux. Gambetta lui apprit qu'il avait été condamné à six mois de prison et trois mille francs d'amende.

Il répondit paisiblement : « *Tiens, j'aurais parié pour cinq ans et dix mille francs.* »

Arrêté, Rochefort fut interné à Sainte-Pélagie en février 1870 ; cette prison bénéficiait d'un régime assez libéral : on pouvait y recevoir des visites et des provisions.

Six mois plus tard, le 4 septembre 1870, le second Empire s'effondrait à l'annonce de la capitulation de Sedan.

Rochefort avait reçu de Victor Hugo une lettre de félicitations et une autre de Garibaldi. Bien entendu le gouvernement provisoire, non sans hésiter, le fit sortir de prison...

L'un des premiers actes de Rochefort libéré fut de donner sa démission de député ; le groupe des rédacteurs de *la Mar-*

*seillaise* furent les éléments constitutifs de la Commune, ce qui n'empêcha pas Rochefort d'être membre du gouvernement provisoire.

Tombé gravement malade d'un érysipèle, on annonça faussement la nouvelle de sa mort, ce qui ne l'empêcha pas d'être réélu député le 8 février 1871.

Mais son nouveau journal, *le Mot d'ordre*, célébra les excès de la Commune, notamment la démolition de l'hôtel Thiers et le renversement de la colonne Vendôme. Si bien qu'après la reprise de Paris par les Versaillais Rochefort fut arrêté ; le 21 septembre 1871, il comparut devant un conseil de guerre qui le condamna à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Interné d'abord au fort Boyard près de La Rochelle, il tenta en vain de s'évader. Thiers l'autorisa à régulariser son union avec sa compagne Marie Renauld, afin de légitimer ses enfants ; le mariage fut célébré le 4 novembre 1872 et François Victor Hugo fut un des témoins.

Transféré à la citadelle d'Oléron, dans des conditions de détention atroces, puis à Saint-Martin de Ré, il tenta sans succès une nouvelle évasion.

Thiers, renversé le 24 mai 1873, fut remplacé à la présidence par le maréchal de Mac-Mahon qui décida que les condamnés de la Commune seraient déportés en Nouvelle-Calédonie. Le 10 août 1873, Rochefort était embarqué dans le bateau-prison *La Virginie*, sous le matricule 166 et, quatre mois plus tard, après un voyage que le mal de mer lui rendit des plus pénibles, il débarqua et fut interné au fort de la presqu'île Ducos près de Nouméa.

Avec une grande ingéniosité, il prépara son évasion en obtenant le passage sur un vaisseau anglais sur lequel il parvint à s'embarquer nuitamment avec cinq de ses compagnons de captivité. C'était le 20 mars 1874 ; son séjour en Nouvelle-Calédonie n'avait guère duré plus de trois mois.

Le vaisseau anglais débarqua les évadés à Newcastle, d'où il gagna Sidney où il fut accueilli par un vieil ami, Courvoisier, qui y tenait un hôtel.

L'évasion parut tellement impossible au duc de Broglie, président du Conseil, que l'on atermoya les mesures d'extradition. Rochefort parvint à se faire envoyer de l'argent de France et, au mois d'avril 1874, il s'embarqua pour San Francisco.

De là, il gagna New York où Gordon Bennett lui offrit de le payer largement pour des articles sur les événements de Paris et sur les conditions de vie des déportés à la Nouvelle-Calédonie.

Avec l'argent gagné, il put atteindre Londres où le rejoignirent ses trois enfants.

Pour vivre, il relança *la Lanterne* en édition bilingue, mais Mac-Mahon interdit la diffusion de la publication en France.

Ce ne fut qu'après la démission du Maréchal, en 1879, qu'une amnistie fut votée ; elle permit à Rochefort une rentrée triomphale dans sa patrie.

En dépit de procès en diffamation pour ses articles dans *l'Intransigeant* et de condamnations à des amendes et à des dommages-intérêts, Rochefort parvint à se faire réélire député aux élections de 1885. Mais la proposition d'amnistie totale qu'il déposa devant la Chambre ayant été refusée, il donna sa démission le 8 février 1886.

On s'étonne qu'un sceptique comme Rochefort, devenu l'ami du ministre de la Guerre, le général Boulanger, ait cru à son destin et ait vu en lui un futur dictateur de la France.

Ses illusions ne l'empêchèrent pas de mener une campagne contre le président Grévy, dont le gendre, Wilson, s'était gravement compromis en monnayant l'octroi de la Légion d'honneur.

Grévy démissionna sous la pression de l'opinion publique et fut remplacé par Sadi Carnot.

Rochefort se mêla des campagnes électorales de Boulanger : mais les activités de celui-ci le rendirent suspect au point que le gouvernement, après l'avoir exilé, comme chef de corps, à Clermont-Ferrand, le mit à la retraite.

Fortement poussé par Rochefort, et financé par la duchesse d'Uzès et par les comités royalistes, Boulanger se présenta comme député à Paris le 27 janvier 1889 et obtint une élection tellement triomphale que l'on pensait qu'il allait s'emparer de l'Élysée.

Hésitant à faire ce coup de force, Boulanger vit chuter sa popularité et, se croyant menacé d'arrestation par Constans, ministre de l'Intérieur, il partit pour Bruxelles avec sa maîtresse, Mme de Bonnemains.

Rochefort rejoignit le Général en Belgique, ce qui le mettait à l'abri d'une arrestation probable réclamée par la Chambre.

Le procès par contumace se déroula devant la Haute Cour et, pour la seconde fois de sa vie, Rochefort fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

De Londres, où il s'était réfugié, Rochefort considérait en silence les événements politiques, le suicide du général Boulanger et les agitations du scandale de Panama.

En 1894, il sortit de sa réserve pour écrire un très violent article contre une loi sur la presse qui autorisait la poursuite des rédacteurs en chef.

La cour d'appel saisie par le gouvernement condamna Rochefort à trois mois de prison.

Une amnistie, votée en janvier 1895, lui permit de regagner la France le 2 février de la même année.

Il fut accueilli en triomphateur au point que l'on alla jusqu'à comparer son succès à celui de Victor Hugo en 1870.

Les années qui suivent le retour triomphal de Rochefort à Paris furent celles de l'Affaire Dreyfus dont le livre d'Eric Vatré donne un remarquable raccourci.

Aussi mal inspiré qu'il l'avait été en soutenant Boulanger, Rochefort prit fait et cause contre l'infortuné capitaine Dreyfus.

Il s'en prit dans la presse à Joseph Reinach, dreyfusard notoire et, attaqué en diffamation, il fut condamné à cinq jours de prison.

Le 20 février 1898 il était incarcéré et le 25 il rentrait chez lui sous les acclamations de la foule.

Mieux avisé, Zola défendit le capitaine Dreyfus dans un célèbre article de *l'Aurore*, intitulé « *J'accuse* ». Poursuivi en diffamation Emile Zola fut condamné à un an de prison et à trois mille francs d'amende. Il s'enfuit en Belgique en suivant les exemples donnés précédemment par Rochefort.

L'attitude de Rochefort contre Dreyfus fut l'occasion d'un duel du polémiste avec un journaliste dreyfusard, Gérauld-Richard : la rencontre eut lieu et Rochefort fut blessé.

La révision du procès de Dreyfus fut envisagée et Rochefort tint bon pour affirmer la culpabilité de l'officier. Le Conseil de guerre réuni à Rennes pour juger Dreyfus parut donner raison à Rochefort, puisque le malheureux juif fut reconnu coupable par cinq voix contre deux.

Loubet gracia le condamné de Rennes à la grande indignation de Rochefort, appuyé par son ami Léon Daudet. Séduit



par le leader royaliste, Rochefort, bien qu'il ne souhaitât pas une restauration monarchique, s'intégra réellement au groupe de l'Action française naissante et se lia avec Charles Maurras et Maurice Pujo.

Toutefois ces amitiés ne le décidèrent pas à collaborer par la plume au journal de Maurras et de Léon Daudet.

Il préféra reprendre ses chroniques à *l'Intransigeant* dirigé désormais par Léon Bailby.

Henri Rochefort vieillissait ; il n'écrivait presque plus et ses finances souffraient de ses silences. Il fut réduit à vendre son hôtel de la rue Pergolèse pour s'établir dans un appartement au numéro 1 de l'avenue Bugeaud, à l'angle de la place Victor-Hugo.

Pour soigner sa santé devenue défaillante, il alla faire une cure à Aix-les-Bains, et c'est dans cette cité savoyarde qu'il succomba à une crise d'urémie, le 30 juin 1893. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Le 3 juillet 1913 son corps fut ramené à Paris et les obsèques furent célébrées le dimanche 6 du même mois.

Bien que le défunt n'ait montré nulle hostilité à l'égard de l'Eglise, il ne reçut pas les derniers sacrements et les obsèques furent civiles.

Un immense cortège accompagna la dépouille au cimetière Montmartre, où Robert de Flers prononça l'un des discours funèbres.

**T**elle fut la vie agitée et contrastée de cet aristocrate devenu l'un des premiers journalistes de son temps et qui, en dépit de nombreuses erreurs, joua un rôle considérable dans l'opinion pendant plus d'un demi-siècle.

Il faut être reconnaissant à Eric Vatré d'avoir fait revivre cette étonnante figure dans un livre admirablement composé qui retrace en même temps les grands événements de l'histoire de France pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

En félicitant le jeune historien de son travail, je lui souhaite tout le succès que mérite son excellente biographie.

DUC DE CASTRIES  
*de l'Académie française*